


JOURNAL	SUD OUEST	
DATE	Samedi 26 novembre 2022	

## VILLEDoux

# La commune reçoit un prix pour son soutien à l'artisanat de proximité

Le 21 novembre, dans le cadre du Mois de la transmission-reprise porté par la Région Nouvelle-Aquitaine, la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) Nouvelle-Aquitaine a remis le prix « Villes & villages de la reprise » au maire de Villedoux, François Vendittozzi, lors d'une cérémonie programmée dans la salle des fêtes.

L'objectif de cette opération est de valoriser les collectivités locales qui œuvrent en faveur de la transmission et de la reprise d'entreprises artisanales. Patrick Lautret, conseiller en développement économique et transmission à la Chambre de métiers et de l'artisanat de Charente-Maritime, a déclaré : « Depuis trois ans, nous mettons à l'honneur l'artisanat de proximité. Chaque année, nous sélectionnons un village et, pour cette édition, c'est la commune de Villedoux qui a été choisie. »

### Coup de pouce

Un accompagnement qui s'est réalisé pour des artisans de la commune : Ophélie Defrain-



**Élise et Grégory Barbeau ont repris la boulangerie en janvier 2021.** F.A

Monrouzeau, qui a repris en septembre 2021 l'institut Relax Beauté, et Maxime Barrère, qui a repris l'entreprise paysagiste Verger Services en février 2022. Grégory et Élise Barbeau ont re-

pris, quant à eux, la boulangerie en janvier 2021.

Enfant de la commune, Grégory avait fait son stage de découverte de troisième et son apprentissage dans cette boulangerie. Après quelques années chez des artisans et grandes surfaces, il a décidé avec sa jeune épouse de reprendre la boulangerie. « Nous pouvions acheter le fonds de commerce, mais pas les murs. » Après un vrai soutien de la part du maire de la commune, la mairie rachète les murs et accueille le jeune couple qui se lance. « Les habitants ont été au rendez-vous », exprime Élise, qui a quitté son poste d'assistante de gestion pour suivre son mari.

Le commerce de proximité marche tellement bien que le couple a ouvert, depuis le 22 novembre, un dépôt dans la commune d'Andilly, reçu à bras ouvert par Sylvain Fagot, le maire. Il est secondé par un pâtissier, un boulanger, une vendeuse et une étudiante pour le dimanche.

**Frédéric Aitsiali**